



HAL
open science

Un Pépin sur la Garonne? L'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire de Toulouse dans les années 840-850

Guillaume Sarah, Vincent Geneviève

► To cite this version:

Guillaume Sarah, Vincent Geneviève. Un Pépin sur la Garonne? L'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire de Toulouse dans les années 840-850. *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 2018, Los metales preciosos: de la extracción a la acuñación (Antigüedad - Edad Media), 48 (1), pp.165-193. hal-01959846

HAL Id: hal-01959846

<https://hal.science/hal-01959846>

Submitted on 19 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un Pépin sur la Garonne ?

L'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire de Toulouse dans les années 840-850

Guillaume Sarah, Vincent Geneviève

IRAMAT-CEB, CNRS/Univ. Orléans ; INRAP - IRAMAT-CEB

165

Cette publication est l'occasion de revenir sur le monnayage carolingien produit à Toulouse durant les années 840-850. Au cœur de cette décennie se place une découverte monétaire majeure pour la connaissance de cet atelier, réalisée à Auzeville (Haute-Garonne) en 1878, un trésor comptant peut-être un millier de pièces, en partie dispersé et refondu, et dont la centaine de monnaies qui nous est parvenue se révèle riche de nombreuses informations, notamment sur la question plus spécifique de l'approvisionnement de l'atelier monétaire de Toulouse à la transition des règnes de Pépin II d'Aquitaine (839-852) et de Charles le Chauve (840-877). Qui de ces deux régnants va battre le premier monnaie à Toulouse ? Le stock d'argent est-il le même pour les deux ? Est-il possible d'en déterminer l'origine ? Nous tenterons de répondre à ces trois questions notamment grâce aux analyses élémentaires et isotopiques réalisées sur les exemplaires dudit trésor. La diffusion de l'argent de Melle, principale source de production d'argent dans le territoire carolingien, particulièrement active au IX^e siècle et localisée, comme Toulouse, dans le territoire du royaume d'Aquitaine, sera examinée en particulier.

MOTS-CLÉS : ANALYSES ÉLÉMENTAIRES, CHARLES LE CHAUVÉ, MONNAYAGES CAROLINGIENS, PÉPIN II D'AQUITAINE, STOCK D'ARGENT MONNAYÉ, TRÉSOR D'AUZEVILLE, TOULOUSE

POUR CITER CET ARTICLE / PARA CITAR ESTE ARTÍCULO / TO QUOTE THIS ARTICLE

Guillaume SARAH, Vincent GENEVIÈVE, « Un Pépin sur la Garonne ? L'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire de Toulouse dans les années 840-850 », dans Christian RICO et Almudena OREJAS (coord.), *Los metales preciosos: de la extracción a la acuñación (Antigüedad - Edad Media)*, Dossier des *Mélanges de la Casa de Velázquez. Nouvelle série*, 48 (1), 2018, pp. 165-193.

¿Un Pipino en el Garona? El aprovisionamiento de plata del taller monetario de Toulouse en la década de 840-850

Esta publicación da la ocasión de volver sobre el monetario carolingio producido en Toulouse durante los años 840-850. Al momento central de esta década corresponde un descubrimiento numismático del máximo interés (en Auzeville, cerca de Toulouse, en 1878) para el conocimiento de este taller: un tesoro que contaba quizás con unas mil monedas, en parte dispersado y fundido, si bien el centenar de monedas que ha llegado hasta nosotros proporciona numerosas informaciones, entre otras sobre el aprovisionamiento al taller monetario de Toulouse en la transición entre los reinados de Pipino II de Aquitania (839-852) y Carlos el Calvo (840-877). ¿Cuál de estos dos reyes fue el primero en acuñar moneda en Toulouse? ¿Fueron las reservas de plata las mismas para los dos? ¿Es posible determinar su origen? Intentaremos responder a estas tres preguntas sobre todo a partir de los análisis elementales e isotópicos realizados sobre ejemplares del tesoro mencionado. Se estudiará en particular la difusión de la plata de Melle, fuente principal de producción de plata en territorio carolingio, especialmente activa en el siglo IX y localizada, como Toulouse, en territorio del reino de Aquitania.

PALABRAS CLAVE: ACUÑACIONES CAROLINGIAS, ANÁLISIS ELEMENTALES, CARLOS EL CALVO, PIPINO II DE AQUITANIA, RESERVAS DE PLATA AMONEDADA, TESORO DE AUZEVILLE, TOULOUSE

A Pippin in the Garonne? Supply of silver to the Toulouse mint during the decade 840-850

This publication provides the opportunity to revisit the Carolingian coinage produced at Toulouse during the years 840–850. It is to the middle of that decade that belongs a numismatic find (at Auzeville, near Toulouse, in 1878, which is of supreme interest for the light it throws on this mint. The treasure, consisting of approximately one thousand pieces, was partly dispersed and melted down, but the hundred coins that have come down to us furnish a wealth of information, especially on the supply of the Toulouse mint during the transition between the reigns of Pippin II of Aquitaine (839-852) and Charles the Bald (840–877). Which of these two kings struck the first coin at Toulouse? Did they both use the same stock of silver? Is it possible to trace its provenance? We shall attempt to answer these three questions, chiefly on the basis of elementary and isotopic analyses carried out on specimens from the hoard. Particular focus will be placed on the diffusion of silver from Melle, the main source of silver in Carolingian territory, which was especially active in the 9th century and located, like Toulouse, in the kingdom of Aquitaine.

KEYWORDS: AUZEVILLE HOARD, CAROLINGIAN COININGS, CHARLES THE BALD, ELEMENTARY ANALYSES, PIPPIN II OF AQUITAINE, STOCK OF MINTED SILVER, TOULOUSE

LES CONNAISSANCES actuelles en numismatique carolingienne permettent d'attribuer, à de rares exceptions près, toute monnaie à un souverain, une période d'émission et un atelier de fabrication. Au-delà des lieux de production et de découverte, déterminés respectivement par la numismatique et grâce à l'archéologie ou de manière fortuite, se pose la question de l'origine du métal monnayé. La mise en œuvre d'analyses adaptées peut permettre de révéler des caractéristiques géochimiques de l'argent et de contribuer à définir des groupes cohérents d'un point de vue typologique ou chronologique et analytique, voire d'établir un lien avec des exploitations minières. L'étude pluridisciplinaire des monnayages carolingiens de Toulouse centrée sur le trésor d'Auzeville et les règnes de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve vise à mieux cerner le fonctionnement de cet atelier monétaire durant la décennie 840-850. Plus largement, elle apporte nombre d'éléments historiques nouveaux sur la connaissance de la région toulousaine et du royaume d'Aquitaine, de l'apogée carolingien sous Charlemagne jusqu'à l'amorce de l'émiettement des pouvoirs après la mort de Charles le Chauve en 877.

167

En premier lieu, la particularité du territoire aquitain dans le monde carolingien mérite d'être relevée. Créé en 781 à l'initiative de Charlemagne pour celui qui sera son héritier, Louis le Pieux, le royaume d'Aquitaine est délimité à l'ouest par l'océan Atlantique, au nord par la Loire, à l'est par le Rhône et au sud par la chaîne pyrénéenne. Vaste espace, éloigné du pouvoir central d'Aix-la-Chapelle pendant la période d'unité du territoire carolingien, l'Aquitaine constitue une entité particulière du point de vue monétaire à partir de 840 : à la large et rapide diffusion des monnaies sur l'ensemble du territoire franc, caractéristique du début du IX^e siècle, succède une période au cours de laquelle les espèces aquitaines ne franchissent plus la Loire d'une part, et semblent rester à proximité de leur lieu d'émission d'autre part¹. Ainsi, dès les environs de 840 et jusqu'à la fin du IX^e siècle au moins, les trésors poitevins sont constitués de monnaies melloises exclusivement. Aux confins de ce territoire hétérogène, les découvertes d'Auzeville² et de Castelsarrasin³ témoignent du même phénomène pour les frappes toulousaines. Ces émissions, bien qu'encore royales dans leurs titulatures, présentent néanmoins, à travers leur aire de circulation et l'organisation de leur fabrication, les premiers signes annonciateurs d'une inexorable évolution vers les frappes locales de la période féodale.

En second lieu, et au-delà des seules considérations d'ordre numismatique, les années 840-850 constituent une période charnière dans l'histoire carolingienne, et plus spécifiquement dans celle du royaume d'Aquitaine.

¹ METCALF, 1990, pp. 88-90.

² DUPLESSY, 1985, pp. 30-31, n° 26.

³ *Ibid.*, p. 44, n° 73.

Inclus dans le territoire de la Francie Occidentale qui revient à Charles le Chauve à l'issue du partage de Verdun en 843, il est le théâtre de sa rivalité avec Pépin II d'Aquitaine, implanté principalement au sud d'une ligne Clermont-Limoges. Charles, devant faire face à plusieurs fronts simultanément, ne peut s'opposer durablement et avec la force nécessaire à Pépin, en particulier pour le déloger de Toulouse dont plusieurs indices suggèrent qu'il en fit sa place forte. Les querelles entre les héritiers de Louis le Pieux, l'insoumission des Bretons et les incursions des Vikings depuis le littoral atlantique font des années 840-850 une période particulièrement troublée dans l'ouest de la France actuelle. Les textes de cette époque, en particulier *Les Annales de Saint-Bertin*⁴ et *L'Histoire des fils de Louis le Pieux* de Nithard⁵ nous fournissent des renseignements précieux sur les événements qui marquèrent ce moment décisif dans l'histoire carolingienne. Confrontés aux données numismatiques et analytiques relatives aux monnaies composant le trésor d'Auzeville, c'est tout un pan de l'histoire politique de la région toulousaine qui peut être appréhendé à travers une vision renouvelée.

168

En ces années de troubles, mais aussi de réorganisation et de transition politique et territoriale, quelles sont les sources d'argent utilisées pour la production monétaire à Toulouse ? Une mise en commun de l'ensemble des données disponibles permet-elle de mettre en évidence des groupes de monnaies présentant des caractéristiques géochimiques marquées au sein du trésor d'Auzeville ? Quelles ont été les conséquences de la transition entre les règnes de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve au sein de l'atelier de Toulouse, en termes d'organisation et d'approvisionnement ? La source principale d'argent a-t-elle été la refonte des monnayages antérieurs ou de pièces étrangères ? Quelle a été la contribution de l'argent des mines de Melle, seule source d'importance significative identifiée dans le territoire carolingien, et atteignant son pic d'activité maximale au milieu du IX^e siècle ? Enfin, les données analytiques permettent-elles de percevoir des évolutions dans l'approvisionnement en argent à Toulouse depuis le règne de Charlemagne jusqu'à celui de Charles le Chauve ? La mise en œuvre d'une approche pluridisciplinaire intégrant des analyses élémentaires et isotopiques sur les monnaies du trésor d'Auzeville est d'un intérêt particulier pour la compréhension des stratégies d'approvisionnement de l'atelier monétaire de Toulouse. Préambule indispensable à cette étude archéométrique, les données relatives à la découverte du trésor et au corpus constitué, les connaissances historiques sur Toulouse et ses environs et le classement numismatique incluant une étude des liaisons de coins au sein du trésor posent les bases de cette étude pluridisciplinaire.

⁴ NELSON, 1990.

⁵ LAUER (éd.), 1926.

Le trésor d'Auzeville : une découverte monétaire régionale de première importance

La découverte du trésor intervient en 1878 sur la commune d'Auzeville (Haute-Garonne) à une douzaine de kilomètres au sud-sud-est de Toulouse. Sa localisation exacte nous est inconnue mais elle doit plutôt s'envisager au sud du territoire communal vers Castanet-Tolosan en raison de son appellation à la fin du XIX^e siècle de trouvaille de Castanet⁶.

L'essentiel des informations relatives à la composition du trésor nous est livré par le numismate E. Gariel, le seul à avoir disposé d'une quantité importante de monnaies alors qu'elles arrivaient entre les mains des experts parisiens Rollin et Feuardenet⁷. E. Gariel précise alors que la trouvaille aurait compté « au moins 439 monnaies d'argent », dont un unique denier de Louis le Pieux (814-840), 65 deniers et deux oboles de Pépin II d'Aquitaine (839-852), et 367 deniers et quatre oboles de Charles le Chauve (840-877)⁸. Ces données n'ont pu être ensuite renouvelées et constituent depuis cette date l'essentiel de la documentation disponible pour les numismates⁹.

Des recherches historiographiques récentes ont pourtant révélé des informations complémentaires qui, sans bouleverser notre connaissance générale du dépôt, en précisent à la fois un peu plus les conditions de découverte et surtout le volume. Plusieurs comptes rendus de séances à la Société archéologique du midi de la France confrontant les échanges de Gustave de Clausade et Jules Chalande¹⁰, grands collectionneurs et numismates toulousains, permettent d'établir que ce n'est pas au mois d'avril comme l'indiquait E. Gariel, mais quelques semaines plus tôt, dès le mois de janvier 1878, que le trésor fut exhumé et ce à l'occasion de travaux agricoles. Surtout on apprend que le vase du trésor fut aussi acquis et que son volume révèle une quantité de monnaies bien plus importante que celle dont a disposé E. Gariel. Alors que le chiffre de 600 exemplaires récupérés était annoncé, on sait par les correspondances de ces deux auteurs que le vase en contenait le double et que le volume du trésor devait au moins atteindre, sinon plus sûrement dépasser, le millier d'exemplaires¹¹. Ces données réactualisées font de la découverte d'Auzeville le deuxième ensemble carolingien le plus important découvert dans le sud-ouest

⁶ Notamment dans le chapitre de P.-Ch. Robert consacré à la numismatique carolingienne dans le tome VII de l'*Histoire de Languedoc* (ROBERT, 1880).

⁷ GARIEL, 1883-1884.

⁸ *Ibid.*, pp. 77-81.

⁹ DUPLESSY, 1985, pp. 30-31, n° 26.

¹⁰ Les comptes rendus de ces séances sont détaillés et commentés dans SARAH, GENEVIÈVE, GUERROT, 2016.

¹¹ Vase que nous n'avons malheureusement pu retrouver dans les collections des musées Paul Dupuy et Saint-Raymond.

de la France pour la période concernée, derrière celui trouvé à Langon (Gironde) en 1822 et enfoui quelques années auparavant¹².

Les émissions monétaires toulousaines de Louis le Pieux à Charles le Chauve

L'étude récente du médaillier carolingien du musée Paul Dupuy a permis de proposer un nouveau classement des émissions monétaires produites dans l'atelier de Toulouse depuis le règne de Charlemagne (768-814) jusqu'à celui de Charles le Simple (898-929)¹³. Cet examen a été affiné par des analyses élémentaires de composition qui ont concerné tous les exemplaires étudiés. Cette approche s'est révélée particulièrement riche d'informations pour l'étude des monnayages de Pépin II et de Charles le Chauve, les plus représentés dans la collection et appartenant pour l'essentiel au trésor d'Auzeville. En l'état actuel de la documentation et sur la base de ces travaux, la chronologie des émissions de Louis, Pépin et Charles peut se résumer comme suit.

170

Louis le Pieux (814-840)

Le monnayage toulousain de Louis le Pieux se divise en trois types :

— vers 814-818 : deniers et oboles au buste et à la porte de la ville¹⁴. Cette émission est très certainement la première du règne de Louis ; elle reprend la typologie des dernières frappes de son père Charlemagne, datées de l'extrême fin de son règne.

— vers 818-822/823 : deniers et oboles portant dans le champ la légende +TOLO/SACIVI/TAS¹⁵.

— vers 830-840 : deniers à la croix au droit et au revers¹⁶ à la légende +TOLVSACIVI. L'obole n'est pas connue pour ce type.

Les analyses élémentaires des trois émissions monétaires toulousaines de Louis le Pieux révèlent une homogénéité pour les deux premières avec

¹² DUPLESSY, 1985, p. 77, n° 182. Le trésor aurait compté 8 à 9 livres de monnaies « de cuivre argenté » dont la plus grande partie serait des deniers au temple de Louis le Pieux et au moins quelques pièces de Melle pour Charles le Chauve, représentant un total d'au moins 2000 monnaies.

¹³ GENEVIÈVE, SARAH, 2012, pp. 15-62.

¹⁴ Denier : Gariel, pl. XIX, n° 128 ; MG, n° 417 ; Depeyrot, n° 994. Obole : Gariel, pl. XIX, n°s 129-130 ; MG, n° 418 ; Depeyrot, n° 995.

¹⁵ Denier : Gariel, pl. XIX, n° 126 ; MG, n°s 420-421 ; Depeyrot, n° 997. Obole : Gariel, pl. XIX, n° 127 ; MG, n°s 422-423 ; Depeyrot, n° 998.

¹⁶ Denier : Gariel, pl. XIX, n° 125 ; MG, n° 419 ; Depeyrot, n° 996. L'existence d'un type +TOLOSACIVI relevé dans l'*Histoire de Languedoc* est à confirmer (ROBERT, 1880, p. 373, n° 2). L'exemplaire unique portant cette légende de revers, conservé au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique (KBR, Bruxelles 342), est certainement un faux moderne de Louis Farigault.

des titres proches de celles émises précédemment pour le règne de Charlemagne (entre 87 % et 92 %), et conformes à ce qui peut être observé pour les frappes des autres ateliers de l'empire, qu'ils soient localisés dans le royaume d'Aquitaine ou en dehors. La plus récente en revanche, à la croix au droit et au revers, se révèle moins pure, autour de 75 % d'argent. Cette dépréciation incite à la rapprocher des dernières émissions de deniers au temple à légende +XPISTIANARELIGIO dont la production, cernée dans les années 822/823-840 mais non identifiée à Toulouse, marque l'amorce du fléchissement du titre de métal fin des frappes carolingiennes, qui s'intensifie après 840, dans la Francie occidentale de Charles le Chauve comme dans la Francie médiane de Lothaire. Cette hypothèse serait la plus probable pour justifier la datation du type au revers à la croix et à la légende en cercle à la fin de son règne, à partir de 830 plutôt qu'autour de 820. La présence d'un unique exemplaire de ce type dans le trésor d'Auzeville plaide aussi en faveur d'une frappe tardive, de même que la représentation exclusive de l'atelier de Toulouse par les deniers au revers à la légende dans le champ dans les deux principaux trésors des années 820-830 d'Apremont¹⁷ (Cher) et de Belvèzet¹⁸ (Gard).

Pépin II d'Aquitaine (839-852) et Charles le Chauve (840-877)

À l'exception de Cahors, officine éphémère et d'importance réduite, tous les ateliers monétaires du royaume d'Aquitaine ayant frappé au nom de Pépin II ont également été actifs pour Charles le Chauve. Parmi eux, Toulouse est le seul, avec celui de Melle, à avoir émis des monnaies au monogramme aux noms de ces deux souverains.

Le monnayage de Pépin II d'Aquitaine issu de l'atelier de Toulouse se concentre sur une seule phase que l'on ne saurait scinder plus :

— vers 844/845-849 : deniers et oboles au monogramme pippinide¹⁹ au revers, pour lesquels sept titulatures différentes sont identifiées ; elles sont invariablement associées à la légende +TOLOSACIVI, avec pour cette face des variantes nombreuses dans la morphologie du monogramme central.

Le monnayage toulousain de Charles le Chauve se divise en deux types :

— vers mi-840-début 841 (?) : deniers à la croix au droit et au revers²⁰, associant à la titulature +CARLVSREXFR la légende +TOLVSACIVI, sur le même modèle que ceux émis au nom de son père dans ce même atelier.

¹⁷ DUPLESSY, 1985, pp. 27-28, n° 17 : deux deniers Gariel, pl. XIX, n° 126 et deux deniers Gariel, pl. XIX, n° 126 var. (S non couchés).

¹⁸ *Ibid.*, p. 35, n° 40 : quatre deniers Gariel, pl. XIX, n° 126.

¹⁹ Denier : Gariel, pl. XXXVII, n°s 5-7 ; MG, n°s 616-618 ; Depeyrot, n° 999. Obole : Gariel, pl. XXXVII, n° 8 ; MG, n° 619 ; Depeyrot, n° 1000. Il est important de noter que les variétés proposées par ces différents auteurs ne relèvent pas d'un classement des formes de monogrammes et qu'elles n'en présentent qu'une sélection à chaque fois.

²⁰ Denier : Gariel, pl. VIII, n° 41 ; MG, n° 1100 ; Depeyrot, n° 1002.

— vers 849-864 : deniers et oboles au monogramme carolin²¹ au revers, pour lesquels cinq variantes de la titulature royale sont relevées au droit et associées à trois légendes différentes, +TOLOSACIVI, +TOLVSACIVI et +TOLSACIVI.

La frappe des deniers constitue presque l'intégralité du numéraire produit par ces deux souverains tant les oboles actuellement connues sont anecdotiques²². Les analyses effectuées sur les monnayages de Pépin et de Charles révèlent des compositions très proches pour les deux ensembles ; seul le premier type monétaire de Charles au revers à la croix et à la légende en cercle n'a pu être traité faute d'exemplaire disponible. Si certaines différences sur lesquelles nous reviendrons sont perceptibles, l'ensemble des valeurs reste très équilibré et dans une norme identique. Ces valeurs sont surtout très proches de celles du denier à la croix et à la légende en cercle au revers émis par Louis le Pieux à la fin de son règne. De cette émission considérée jusqu'alors comme très rare²³ — comme toutes les émissions de Louis le Pieux émises à Toulouse d'ailleurs — nous recensons actuellement 19 exemplaires (fig. 1), émis avec 17 coins de droit et quatre variantes différentes de titulatures et autant de revers portant invariablement la légende +TOLVSACIVI.

Cette réactualisation du nombre d'exemplaires connus la distingue maintenant, et de loin, comme la plus abondante frappée à Toulouse au nom de l'héritier de Charlemagne. On peut envisager, au vu des similitudes observées entre les compositions des deniers de Pépin et de Charles avec ceux de Louis, une continuité dans l'approvisionnement en argent destiné à la production de leurs émissions, hypothèse sur laquelle nous reviendrons.

*Un type monétaire de transition :
le denier à la croix et à la légende en cercle*

Si l'on considère les monnaies en présence, Charles le Chauve aurait émis dans un premier temps le type à la croix et à la légende en cercle, à l'identique de celui de son père. L'existence attestée de trois exemplaires au moins de cette variété (fig. 2), contre près d'une vingtaine de deniers connus au nom de Louis, plaide pour une émission certes peu abondante mais chronologiquement cohérente avec le début de son règne. Si E. Gariel illustre un unique denier de ce type dans les planches de gravure du trésor d'Auzeville qui apparaissent dans son corpus²⁴, mais aussi d'une autre main dans l'*Histoire de*

²¹ Denier : Gariel, pl. XXIII, n^{os} 67-68 ; MG, n^{os} 1095-1096 *sqq* ; Depuyrot, n^o 1003. Obole : Gariel, pl. XXIII, n^{os} 69-70 ; MG, n^o 1104 ; Depuyrot, n^o 1006.

²² Les oboles doivent représenter, en moyenne, environ 3 à 5 % de la masse monétaire produite au sein de l'atelier toulousain pour chacun de ces règnes.

²³ DEPEYROT, 2008, p. 212, recense cinq exemplaires pour ce type (n^o 996).

²⁴ GARIEL, 1883-1884, p. 80, pl. VII, n^o 41.



FIG. 1. — Deniers à la croix et à la légende en cercle au nom de Louis le Pieux

1.- Trésor d'Auzeville ; 2.- Coll. Chwartz ; 3.- Coll. Schulte.

173

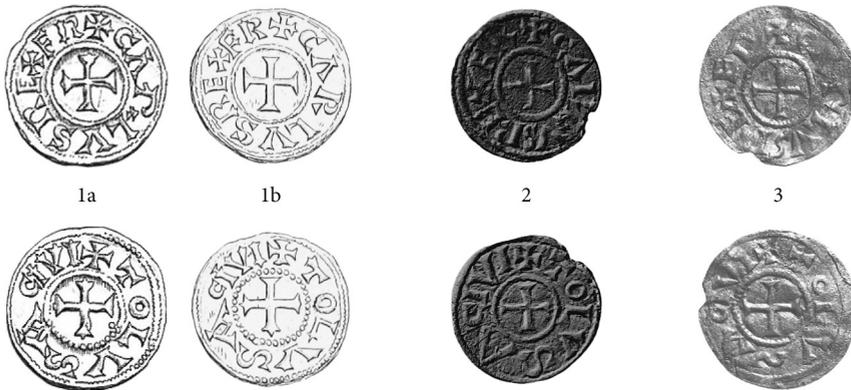


FIG. 2. — Deniers à la croix et à la légende en cercle au nom de Charles le Chauve

1a.- Trésor d'Auzeville, Gariel, pl. VII, n° 41 ; 1b.- Trésor d'Auzeville, *HL*, pl. XII, n° 3.
2.- Vente Cahn, cat. 1276. 3.- Hamwic (Grande-Bretagne).

*Languedoc*²⁵, ce même auteur en évoque douze exemplaires dans l'*Annuaire de la Société Française de Numismatique*²⁶ ! Cette dernière information est reprise ensuite par J. Duplessy dans son premier volume des inventaires des

²⁵ ROBERT, 1880, p. 373, où l'auteur précise que ce denier appartient à la collection Chalande et qu'il « faisait partie de la trouvaille de Castanet », puis p. 379, que ce denier appartient cette fois à... sa collection personnelle (*sic*) et qu'« il ne s'est pas trouvé dans le dépôt de Castanet » ! Le renvoi à la planche finale est le même dans les deux cas, pl. XII, n° 3. La qualité du dessin permet d'assurer qu'il s'agit bien du même exemplaire dessiné dans l'ouvrage de Gariel et non d'une simple liaison de coin. Voir SARAH, GENEVIÈVE, GUERROT, 2016.

²⁶ GARIEL, 1877-1881, pp. 172-173.

trésors médiévaux²⁷ puis par G. Depeyrot dans son corpus des monnaies carolingiennes²⁸. L'assurance de l'existence de ces douze deniers au sein du trésor se révélerait capitale à plus d'un titre : il multiplierait ainsi par quatre le nombre actuellement connu d'exemplaires de ce type, attestant par conséquent de l'importance de sa production. En effet, seul le denier proposé lors de la vente Cahn à Francfort en décembre 1932²⁹ semble à ce jour connu par le marché numismatique alors qu'un troisième a été découvert lors des fouilles archéologiques conduites sur le site du port de Hamwic à Southampton (Hampshire, Grande-Bretagne)³⁰. Aucun exemplaire n'est conservé dans les grands médailliers publics européens, notamment Paris, Londres, Cambridge, Bruxelles, Berlin, Vienne ou encore Copenhague. De même, car cette donnée ne doit pas être négligée, il est inconnu de G. Pierfitte³¹, grand collectionneur toulousain qui se faisait fort d'acquérir toutes les monnaies médiévales émises par l'atelier de Toulouse, et il ne figure pas non plus dans les médailliers d'E. Delorme, G. de Clausade et, plus récemment, dans la prestigieuse vente de la collection B. Chwartz. Une douzaine de deniers aussi rares dans un même trésor et dont un seul est reparu nous semble des plus surprenant et l'on peut se demander si E. Gariel n'aurait pu écrire « 12 » deniers au lieu de « 2 » deniers, soit celui du trésor d'Auzeville dessiné dans son corpus, qui a disparu, et un second, qui pourrait être celui de la vente Cahn.

Quelle que soit la quantité émise, l'homotypie de continuité existant entre les monnaies du père et du fils impose une datation haute dans le règne qui pourrait être cernée vers 840-841³². De fait, son émission ne saurait être antérieure à l'accession de Charles au trône en 840, suite au décès de son père Louis le Pieux au mois de juin, et certainement ne pas dépasser le milieu de l'année 841, période durant laquelle les relations entre l'héritier reconnu du royaume d'Aquitaine et Pépin II sont déjà consommées, notamment après la défaite cuisante du second, allié à Lothaire, à la bataille de

²⁷ DUPLESSY, 1985, pp. 30-31. Ce même chiffre figure aussi dans des fiches dactylographiées et manuscrites relatives au trésor d'Auzeville qui sont conservées à la BnF, ainsi que dans un catalogue inédit, rédigé par ce même auteur, de 320 monnaies qui composent ce trésor mais auquel nous n'avons pas eu accès.

²⁸ DEPEYROT, 2008, p. 263, cat. 1002.

²⁹ CAHN, 1932, pl. 16, n° 1276.

³⁰ Cet exemplaire est déjà cité dans COUPLAND, 1991, pp. 140-141. Voir aussi METCALF, 1988, n° 150, p. 55 et pl. 8. Ces trois deniers sont tous issus de paires de coins différentes. Aucune liaison n'a été observée avec le revers du denier de même type émis par Louis le Pieux.

³¹ PIERFITTE, 1947, p. 183. L'auteur évoque quant à son médaillier, qu'« une notable partie de cette suite provient de l'ancienne collection Chalande que j'ai pu acquérir au moment où elle allait irrémédiablement être dispersée ». Le rarissime denier de Charles n'y figurait pas et il ne semble pas le connaître, bien qu'il y fut mentionné deux fois dans l'*Histoire de Languedoc*. Voir ROBERT, 1880, pp. 373 et 379 et pl. XII, n° 3.

³² Nous rejoignons ici COUPLAND, 1991, pp. 140-141, même si l'auteur ne propose pas de datation plus précise que les premières années du règne de Charles le Chauve.

Fontenoye-en-Puisaye (Yonne) au mois de juin³³. Étant donnée la teneur des relations entre Charles et Pépin II, la production de l'émission au revers à la croix et à la légende en cercle au nom de Charles le Chauve dans les tous premiers temps de son règne paraît la plus envisageable, quand bien même Pépin pouvait disposer de Toulouse et de son atelier à cette période³⁴. Si les analyses élémentaires de composition font malheureusement défaut pour ce type, l'examen de celles effectuées sur les deniers du trésor d'Auzeville révèle l'origine probable d'une même source de métal pour la dernière émission de Louis et pour les types suivants aux noms de Pépin et de Charles portant le monogramme au revers émis quelques années plus tard. On peut aussi envisager qu'une maigre production ou que la frappe avortée de cette première émission au nom de Charles a permis la préservation du stock de métal ancien qui sera utilisé par la suite.

*Un Pépin sur la Garonne ? :
les deniers aux monogrammes pippinides et carolins*

175

Se pose maintenant la question de la chronologie du type monétaire commun aux règnes de Pépin et de Charles produit dans l'atelier de Toulouse, associant la titulature du roi au nom de la ville inscrit autour d'un monogramme, pippinide ou carolin. Ce revers est déjà connu dans le monnayage toulousain. C'est là le premier type émis par Charlemagne après sa réforme de 793/794, aucun monnayage carolingien antérieur à cette date émis à Toulouse n'étant à ce jour connu³⁵. Au revers, le nom de la cité émettrice est inscrit sous l'une des formes +TOLOSA, +TOLOAS, +TOLVSA ou +TOLOSV, autour de la signature monogrammatique du souverain. Alors que Louis le Pieux n'a pas cherché à adapter à son nom l'utilisation de ce symbole fort du pouvoir carolingien, Charles et Pépin, à Toulouse, vont s'en inspirer et l'entourer de la légende +TOLOSACIVI sur l'essentiel de leur monnayage. Attribuer au premier la reprise à l'identique de cette signature pourrait apparaître comme une évidence mais il convient pourtant de modérer et même de mettre en doute cette supposition. La production des deniers et oboles aux monogrammes pippinides et carolins ne peut être simultanée et doit plutôt s'interpréter comme la réponse d'un régner à l'autre, suite à une première utilisation de ce symbole. De fait, et les analyses élémentaires l'attestent, le stock de métal utilisé, tant pour Charles que pour Pépin, est identique, résultant du même savoir technique dans sa préparation et avec lequel vont

³³ AUZIAS, 1937, pp. 167-169.

³⁴ COUPLAND, 1989, p. 203. Notamment, les deniers de Bordeaux et l'obole à légende au nom de Lothaire attestent que Pépin n'a pas frappé qu'en son nom propre et rendent plausible la frappe de deniers à la croix au revers au nom de Charles avant que leurs relations ne se dégradent.

³⁵ GENEVIÈVE, SARAH, 2012, p. 20.

œuvrer les mêmes graveurs. On ne peut de fait envisager que tous deux aient produit simultanément leur monnayage, avec le même stock de métal au sein d'une même structure, et l'on doit convenir que l'un des deux a engagé les hostilités « dynastiques » auxquelles l'autre n'aura pas manqué de répondre.

Les sources textuelles sont vagues quant à la question du statut de Toulouse, de ses Marches mais aussi de l'ensemble du territoire revenant à Charles durant cette brève période, mais il semble que Pépin en ait possédé la maîtrise. Sans être plus précis, les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* indiquent pour cette année 840 qu'« Il paroît que Pépin était alors maître de Toulouse & des pays les plus voisins de la Septimanie, & Charles le Chauve du reste de l'Aquitaine³⁶ ». De fait, s'il n'est jamais fait mention précisément en 840/841 que Pépin détient ou non la ville de Toulouse, cette absence d'indication de possession de la ville est également valable pour Charles. Pour les années 842/843, les auteurs précisent que

Quoique Charles, par le traité provisionnel qu'il avoit fait avec Lothaire, dût régner sur toute l'Aquitaine, Pépin, soutenu par le parti qu'il avoit dans ce royaume, ne laissoit pas cependant de lui en disputer la possession. Ce dernier étoit d'autant plus en état de faire valoir ses droits, qu'il possédoit, à ce qu'il paroît, une grande partie du pays, entre autres la ville de Toulouse, qui en étoit la capitale³⁷.

Alors qu'à cette période se prépare le premier siège de la ville, que Charles va tenir en mai-juin 844, rien n'indique précédemment que Pépin la lui avait déjà prise ou reprise. Cette absence de mention est certes dommageable à la compréhension exacte de la situation en cours dans cette partie du royaume, mais elle implique que si Charles en a l'héritage légitime accordé par son père, il n'occupe pas tout le terrain et se trouve en position de devoir en chasser Pépin.

Face à ce monopole dont Pépin semble disposer sur la ville de Toulouse, son atelier monétaire, et par là même le stock de métal destiné à la frappe, le plus probable est d'envisager qu'il fût le premier à émettre des deniers et oboles au revers au monogramme, s'inspirant de la signature de Charlemagne organisée sous cette forme, qu'il aura ensuite adaptée à son nom. Un profond souhait de légitimité après avoir été bafoué de ses droits suite à l'attribution de l'Aquitaine à Charles le Chauve après la mort de son père pourrait motiver cette initiative, osée, dans laquelle il revendique sa filiation avec la couronne royale. La production de son monnayage pourrait alors intervenir à partir de 844/845, faisant suite au premier siège de Toulouse, afin de mieux rallier ses partisans à sa cause. Elle ne saurait déborder au-delà du premier semestre de l'année 849 et du second siège de la ville, que Charles va alors enfin définitivement récupérer grâce à la trahison de Frédélon³⁸. C'est à compter de cette

³⁶ *HL*, Liv. X, VII, p. 1021, An 840.

³⁷ *HL*, Liv. X, XXI, p. 1035, An 843.

³⁸ *HL*, Liv. X, XLVIII, pp. 1057-1058, An 849.

date que pourrait s'envisager sa réponse tardive à l'initiative de Pépin, en frappant à son tour des deniers et oboles associant au revers le monogramme de son grand-père devenu le sien, garant du seul pouvoir en place. Les monnaies produites alors le sont en quantité abondante et avec le même stock d'argent dont disposait Pépin, hérité de Louis le Pieux³⁹.

L'hypothèse d'un autre scénario ne doit pas être écartée mais elle paraît plus difficile à élaborer. La chronologie des événements devrait être décalée de près de vingt années et intervenir dans le cadre du siège de Toulouse par les Normands en 864 ; elle se heurte cependant à plusieurs incompatibilités : Charles détient la ville à cette date et par conséquent son atelier monétaire, aussi Pépin ne saurait frapper monnaies pour rallier les Danois à lui avec du métal et des artisans dont il ne dispose pas. La production de ces monnaies postérieurement à 864 et l'édit de Pîtres étant à écarter, elle ne peut intervenir qu'entre 840 et 849, période durant laquelle vont s'affronter les deux rivaux jusqu'à la défaite et la fuite de Pépin après la prise de Toulouse par Charles. Avant cette échéance, c'est bien Pépin qui dispose des moyens matériels pour œuvrer, particulièrement du stock de métal et des ouvriers spécialisés dans la production monétaire, et surtout des meilleures raisons pour revendiquer le premier, au travers de cette signature emblématique, sa filiation avec la couronne royale et sa légitimité à hériter de la part de royaume de son père.

177

Le classement des monnaies du trésor d'Auzeville : des imprécisions au service du numismate

Malgré la récurrence des mêmes noms de souverains au cours de la période carolingienne et la répétition des mêmes typologies sous plusieurs règnes, les différentes émissions monétaires représentées dans le trésor ne posent pas de problème majeur d'attribution. Les deniers et oboles de cet ensemble sont à rapprocher de Louis le Pieux pour un exemplaire, et de Pépin II d'Aquitaine et Charles le Chauve pour les autres. Par ailleurs, à l'exception du denier au temple et à la légende +XPISTIANARELIGIO au revers, sans nom d'atelier et par conséquent attribué hypothétiquement à Melle, toutes les autres pièces portent lisiblement et indiscutablement le nom de l'atelier de Toulouse. Enfin, l'essentiel des monnaies du trésor d'Auzeville aux noms des deux souverains représentés répond à la même typologie : titulature royale en cercle autour d'une croix au droit, nom d'atelier autour d'un monogramme au revers.

Au-delà de la simple attribution des monnaies du trésor à un souverain, un examen attentif révèle la possibilité et la nécessité d'un classement plus fin. Bien plus qu'un simple exercice de style numismatique, ces regroupements subtils, qui pourraient paraître superflus au premier abord, confrontés à l'observation

³⁹ Ou, sans que l'on puisse l'exclure, une partie du monnayage de Pépin qu'il aura pu récupérer et refondre aussitôt ?

des liaisons de coins et aux résultats des analyses, se révèlent d'un intérêt tout particulier pour la compréhension de l'organisation de l'atelier monétaire de Toulouse après 840. Les monnaies du trésor d'Auzeville appartenant à des groupes minoritaires ont de fait été exclues de ce travail de classement fin ; il s'agit du denier de Louis le Pieux, celui de Pépin II d'Aquitaine au revers au temple, et ceux de Charles le Chauve à la croix centrale sur les deux faces. Le corpus des monnaies auxquelles nous avons eu accès, que nous avons pu examiner et analyser, se porte à 84 monnaies au total, parmi lesquelles 30 deniers de Pépin et 50 de Charles, et 2 oboles pour chacun d'eux. Afin d'améliorer la représentativité de cet ensemble, du moins le classement numismatique et l'étude des liaisons de coins, des pièces appartenant à d'autres collections ou passées en vente ont également été intégrées, portant le nombre de deniers de chaque souverain à respectivement 42 et 81, soit, avec l'ajout des oboles et des monnaies représentées par un unique exemplaire, 130 pièces supposées provenir du trésor. Ce chiffre est encore éloigné du millier d'exemplaires estimé pour la découverte initiale ; néanmoins, l'observation de l'influence de l'ajout de ces monnaies hors corpus permet de valider les interprétations fondées sur les regroupements et tendances générales concernant le corpus analytique.

178

Le droit

Les monnaies de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve qui constituent les deux principaux groupes typologiques du trésor se différencient, pour leur droit, selon un unique critère : celui de la graphie de leur titulature royale. L'examen de la titulature des monnaies toulousaines de Pépin les distingue d'emblée de celles des autres émissions de ce souverain : qu'il s'agisse de Bourges, de Cahors, de Dax, de Limoges, de Melle, de Poitiers ou de l'énigmatique *Aquitania*, les légendes au droit sont +PIPPINVSREX (Pépin roi), +PIPPINVSREXEQ (Pépin roi d'Aquitaine), ou des variantes de ces titulatures. C'est exclusivement à Toulouse, du moins pour les pièces qu'il nous est possible d'étudier, que l'on trouve la graphie +PIPPINVSREXF — ainsi que les variantes détaillées plus bas — pour *Pippinus rex Francorum*, ou Pépin roi des Francs. Aucun exemplaire ne présente la titulature « complète » +PIPPINVSREXFR, correspondant au +CARLVSREXFR des émissions au monogramme de Charlemagne, source d'inspiration indiscutable des deux concurrents pour le contrôle de Toulouse pendant les années 840-850, mais le F terminal des légendes ne peut en aucun cas être confondu avec un E, qui pourrait indiquer une lecture +PIPPINVSREXE, pour *Pippinus rex Eq*, ou Pépin roi d'Aquitaine. Qui plus est, les deniers toulousains de Pépin II d'Aquitaine portent au centre de leur revers un monogramme cruciforme, autour duquel se développe le nom de la cité émettrice. D'autres monnayages de ce souverain présentent, certes, un revers du même type, mais associé à cette titulature royale faisant de Pépin le « roi des Francs », il en résulte que le monnayage toulousain de Pépin

est celui qui présente les plus grandes similitudes avec celui de son illustre aïeul Charlemagne. Si l'on met en relation ces observations numismatiques avec les données historiques, Toulouse apparaît comme la place forte de Pépin dans le royaume d'Aquitaine, et le lieu de l'affirmation de son désir de légitimation. Dès lors, il fait peu de doute que le monnayage toulousain de Charles constitue une riposte frontale aux frappes de son rival qui imitent avec audace celles de la figure de proue de la dynastie carolingienne.

Les deniers de Pépin II d'Aquitaine de notre corpus présentent six graphies différentes pour la titulature au droit. Une septième doit leur être ajoutée, connue d'après un unique exemplaire que nous n'avons pas pu examiner et analyser, mais dont les photographies sur la base de données en ligne de l'*American Numismatic Society* ne laissent aucun doute quant à sa lecture +PIPPNVSERXF⁴⁰. Le classement des monnaies de Pépin du trésor d'Auzeville selon leur légende de droit est présenté dans le tableau 1. Il ressort de ce classement que la très grande majorité des pièces se répartit entre deux groupes principaux. Le groupe 1 est le plus abondant, avec 53 % des deniers du corpus analytique et 60 % des exemplaires analysés ; pour le groupe 2, ces valeurs sont respectivement de 30 % et de 24 %. Pour les autres, et selon le corpus considéré, les valeurs s'échelonnent entre 2 % et 7 %. Il n'est bien entendu pas à exclure qu'une ou plusieurs autres variantes de légende puissent être identifiées à l'avenir et augmenter le nombre de groupes de droits de ces monnaies, possiblement jusqu'à une dizaine. On relèvera cependant que sur les douze deniers examinés en dehors du corpus d'analyse, neuf appartiennent au groupe 1, le plus représenté. Il y a donc fort à parier que les découvertes à venir se répartissent très majoritairement dans ce groupe et n'apportent que peu ou pas de variantes supplémentaires.

179

TABLEAU 1. — Variantes de droit des deniers toulousains de Pépin II d'Aquitaine

GRUPE	LÉGENDE	NB. D'EX. CORPUS	NB. DE PIÈCES EXAMINÉES
1	+PIPPINVSREXF	16	25
2	+PIPPNVSREXF	9	10
3	+PIPPNIVSREXF	1	1
4	+PIPPINVSREX	2	3
5	+PIPPINVSIEXF	1	1
6	+PIPINVSREXE	1	1
7	+PIPPNVSERXF	-	1

⁴⁰ Référence ANS 1959.184.1, consultable sur <<http://numismatics.org/collection/1959.184.1>> (consulté le 11/05/2015).

Les deniers de Charles le Chauve du trésor d'Auzeville s'inspirent eux aussi de ceux de Charlemagne dans leur typologie⁴¹ ; l'homonymie entre les deux souverains vient encore renforcer la similitude entre ces émissions éloignées de 30 à 50 ans environ. Au droit, la titulature du roi de Francie Occidentale y est inscrite sous la forme +CARLVSREXFR, à l'identique de ce que l'on retrouve sur les deniers de son grand-père ; d'autres formes peuvent cependant être relevées, avec parfois des variantes (tableau 2). On peut ici noter que l'ajout de 31 exemplaires au corpus analytique n'a pas révélé de variante de légende supplémentaire.

Le groupe de droit 2 est le plus représenté, quel que soit le corpus considéré, comprenant environ 40 % des deniers. Suivent les groupes 1 et 3, représentés par le même nombre d'exemplaires si l'on prend en compte l'ensemble des pièces examinées (23 % du total pour chacun) ; si l'on se cantonne aux seuls deniers du corpus analytique, le groupe 1 est sensiblement plus représenté que le groupe 3 (32 % contre 20 %). Les deux groupes restants (4 et 5) sont nettement moins abondants, et constituent, selon les cas, de 4 % à 7 % du total.

180

TABLEAU 2. — Variantes de droit des deniers toulousains de Charles le Chauve

GROUPE	LÉGENDE	SOUS-GROUPE ET VARIANTE DE LÉGENDE	NB. D'EX. CORPUS		NB. DE PIÈCES EXAMINÉES	
			Nb. d'ex.	Total par groupe	Nb. d'ex.	Total par groupe
1	+CARLVSREXFR	1.1 Légende juste	15	16	17	19
		1.2 Légende rétrograde	1		2	
2	+CARLVSREXF	2.1 Légende juste	19	20	33	24
		2.2 F retourné	1		1	
3	+CARLVSEXF	3.1 Légende juste	9	10	18	19
		3.2 F retourné	1		1	
4	+CARLVSEXF	-	2	2	3	3
5	+CARLVSREX	-	2	2	6	6

⁴¹ Bien que cette appropriation résulte, au moins en partie, d'une « riposte monétaire » à Pépin II dans son fief toulousain, comme cela peut être observé pour les monnaies au buste frappées à Bourges. Voir à ce sujet COUPLAND, 1989, pp. 197-198 et TRAVAINI, 2013, pp. 15-17.

Le revers

Au revers, les monnaies de Charles le Chauve et de Pépin II d'Aquitaine du trésor d'Auzeville présentent également une typologie identique, inspirée des frappes de Charlemagne. Le centre de cette face est orné d'un monogramme cruciforme reprenant le nom du souverain, tandis qu'est inscrit en périphérie le nom de la cité de Toulouse.

Les monnaies toulousaines de Pépin portent invariablement la légende +TOLOSACIVI sur leur revers ; l'identification de groupes typologiques au sein de ce monnayage est par conséquent exclusivement fondée sur l'observation des particularités du monogramme central. Pour les pièces de Charles, le nom de la cité émettrice apparaît inscrit selon trois variantes : +TOLOSACIVI, +TOLVSACIVI et +TOLSACIVI. Par ailleurs, la position du S présent dans cette légende (« normal » ou couché) permet d'affiner le classement des revers des monnaies au nom de Charles provenant du trésor.

Pour les monnayages des deux souverains, le travail de différenciation le plus important a porté sur le classement raisonné des monogrammes centraux. Il résulte de cette étude spécifique la création d'arborescences de classement et le codage de chaque variété, de manière à faciliter la comparaison des exemplaires et l'identification des liaisons de coins⁴². La présentation et la justification de ce classement raisonné n'entrant pas dans le cadre de cette publication, seuls les schémas récapitulatifs nécessaires à la compréhension de l'organisation de l'émission des monnaies sont ici présentés (fig. 3 et 4, p. 182).

181

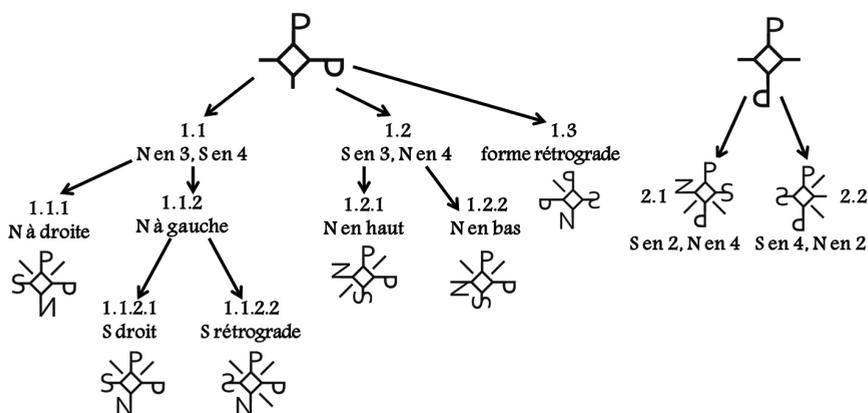


FIG. 3. — Schéma général de classement des monogrammes pippinides identifiés sur les revers des monnaies du trésor d'Auzeville de Pépin II d'Aquitaine

⁴² Voir SARAH, GENEVIÈVE, GUERROT, 2016.

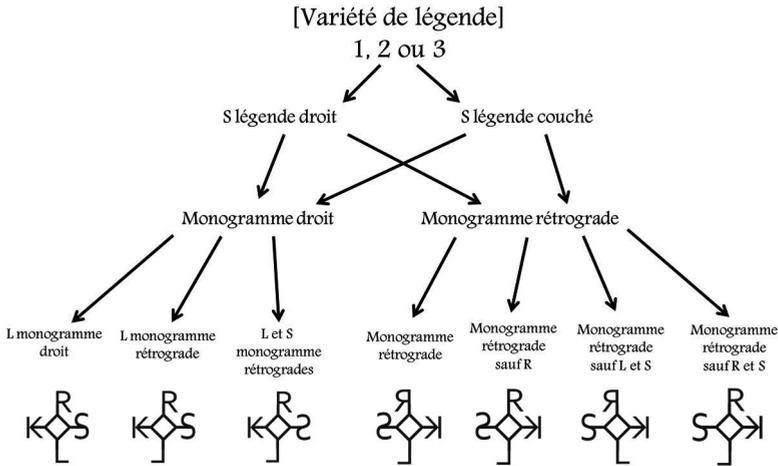


FIG. 4. — Schéma général de classement des revers identifiés pour les monnaies du trésor d'Auzeville de Charles le Chauve selon la légende et la disposition du monogramme

182

L'étude des liaisons de coins

Il est particulièrement rare, en numismatique du haut Moyen Âge, que des découvertes monétaires regroupent à la fois un nombre de pièces conséquent, que celles-ci présentent une grande homogénéité, et qu'elles soient parvenues intégralement jusqu'à nous. Bien que ce dernier critère ne soit que partiellement rempli dans le cas du trésor d'Auzeville, la présence, au sein d'un même ensemble dont une fraction significative a pu être reconstituée, de nombreuses monnaies d'un même atelier, justifie d'examiner précisément les liaisons de coins qui peuvent exister entre ces pièces toutes très similaires en apparence et de mettre en relation ces observations avec celles relatives au classement typologique et aux analyses élémentaires et isotopiques.

Pour cette étude des liaisons de coins, le corpus est constitué d'une part de 42 deniers de Pépin II d'Aquitaine et, d'autre part, de 80 pièces de Charles le Chauve. Pour Pépin, 27 matrices ont été identifiées pour le droit et 31 pour le revers, soit des rapports de nombre de monnaies par coin respectivement de 1,6 et de 1,4. Pour Charles, les deniers du corpus correspondent à 32 coins de droit et 37 coins de revers ; rapportées au nombre de 80 deniers, ces valeurs rendent des ratios de 2,5 et 2,2 monnaies par coin respectivement. L'examen de ces valeurs pose les questions du nombre total de coins pour chaque face et pour chaque souverain au sein du trésor, et de la représentativité de notre corpus par rapport à l'ensemble de la production toulousaine des années 840-850. Le nombre de monnaies par coins pour Pépin II d'Aquitaine serait-il identique à celui déterminé pour Charles le Chauve si la même quantité de pièces avait été considérée ? Les différences observées entre les rapports déterminés pour les deux faces,

similaires pour les deux souverains, doivent-elles être considérées comme négligeables, résultant d'un déficit de représentativité du corpus, ou encore significatives et susceptibles de fournir des indications sur les conditions techniques de la frappe ? Sans minimiser la valeur de cette étude des liaisons de coins des monnaies du trésor d'Auzeville, les limites du corpus rassemblé semblent ici être mises en évidence. L'étude d'un nombre d'exemplaires nettement plus important paraît indispensable pour des calculs d'extrapolation du nombre de paires de coins utilisées par les deux souverains, sans parler de l'estimation de la production totale de l'atelier pendant la période considérée. Cet examen minutieux livre néanmoins des interprétations particulièrement intéressantes, qui se révèlent problématiques quand elles sont mises en regard de nos connaissances des trouvailles de monnaies toulousaines de la période 840-864 : le grand nombre de coins identifiés au sein du corpus suggère de toute évidence des émissions d'ampleur significative. Compte tenu d'une part de la brièveté de la frappe monétaire de Pépin à Toulouse et de la courte durée supposée entre la reprise du monnayage dans cette ville par Charles et l'enfouissement du trésor et, d'autre part, de l'extrême rareté des découvertes de monnaies toulousaines identiques à celles de cet ensemble, de nombreuses questions demeurent sans réponse en l'état actuel de la documentation. Il est néanmoins possible de proposer, pour les monnayages des deux souverains, des hypothèses sur le fonctionnement de l'atelier monétaire toulousain. La grande homogénéité stylistique entre les pièces des deux rivaux, tant au sein de chaque groupe, qu'entre eux, suggère que la gravure des coins a été effectuée par les mêmes artisans. De plus, la forte mixité des groupes typologiques observée lors de l'étude caractériscopique indique, pour Pépin comme pour Charles, que la production monétaire s'est concentrée sur une brève période, des coins de droit ayant été utilisés avec des revers variés, et inversement. La confrontation des observations stylistiques, du classement numismatique et de l'étude caractériscopique incite donc à imaginer une continuité dans le fonctionnement de l'atelier monétaire de Toulouse, de la domination de la ville par Pépin à celle de Charles, et indique qu'une production importante a été déclenchée dès la mise en place de ces monnayages. Reste à déterminer, grâce aux différents types d'analyses mis en œuvre, si ces deux monnayages résultent des mêmes pratiques de fabrication monétaire et d'un même stock de métal précieux.

La qualité des alliages : le titre d'argent et l'ajout de laiton

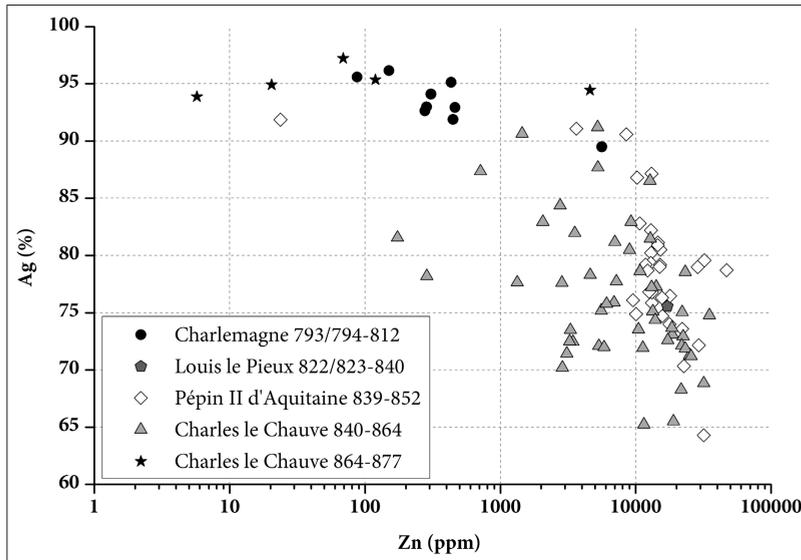
De même que pour le travail numismatique, l'étude archéométrique des monnaies de Pépin et de Charles du trésor d'Auzeville peut être menée de manière conjointe tant les similitudes entre les deux productions sont grandes. Dans cette observation des données analytiques, les premières tendances résultent de la prise en compte des teneurs en argent et en zinc, révélatrices de la qualité de l'alliage monnayé.

En premier lieu, les monnaies du trésor présentent des titres d'argent d'une grande variabilité, de 60 % environ à plus de 90 %. La dispersion des valeurs est comparable pour les monnayages de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve. Les écarts-types relatifs sont de 7,5 % et de 8,5 % pour des moyennes respectives de 79,1 % et 76,1 %. En comparaison, les monnaies toulousaines de Charlemagne des années 793/794-812 contiennent en moyenne 93,4 % d'argent, et celles de Charles frappées après la réforme monétaire de 864 plus de 95 %. Les écarts-types relatifs pour ces deux groupes sont respectivement de 2,2 % et 1,3 %, valeurs nettement plus faibles que celles déterminées pour les pièces du trésor. Ces résultats confirment, pour l'atelier de Toulouse, la tendance générale de l'évolution du titre des monnaies carolingiennes du règne de Charlemagne à celui de Charles le Chauve⁴³ : autour de 800 et jusqu'à 820 environ, les monnaies sont très riches en argent, de 90 % à 95 % en moyenne, et les valeurs concernant un même groupe typologique sont très peu dispersées. Au cours des décennies 820 et 830, et jusqu'en 864, le titre moyen des deniers décroît et les valeurs s'étalent de plus en plus. Enfin, la réforme de l'édit de Pîtres en 864 marque le retour à un standard de titre très élevé avec des valeurs très resserrées autour de la moyenne. Pour compléter les données sur les monnayages toulousains, le denier de Louis le Pieux à la légende en cercle au revers supposé provenir du trésor présente un titre d'argent de 75 % ; s'il est certes délicat de donner un caractère général à cette unique valeur, elle semble néanmoins aller dans le sens d'une datation tardive de ce monnayage, vers 830-840, plutôt qu'autour de 820⁴⁴.

En second lieu, les monnaies du trésor d'Auzeville sont caractérisées par des teneurs en zinc particulièrement élevées : les émissions toulousaines des années 840-850 contiennent en effet rarement moins de 1 % de zinc. Puisqu'il est inconnu sous forme métallique à cette époque, sa présence dans de telles proportions ne peut résulter que de l'ajout de laiton — au lieu de cuivre pur — au moment de la confection des alliages monétaires. Les monnayages toulousains des années 840-864 s'inscrivent donc dans la tendance générale déjà observée pour l'ensemble des ateliers monétaires de Charles le Chauve et de Lothaire, celles d'un déclin marqué de la pureté des alliages et l'apparition de fortes teneurs en zinc, indices parmi d'autres de l'affaiblissement du contrôle de la fabrication monétaire au cours de cette période. Pour Toulouse, le graphique 1 met en évidence une tendance générale révélatrice d'une corrélation entre l'affaiblissement du titre et l'augmentation des teneurs en zinc. Faut-il y déceler une évolution chronologique, ou une variabilité liée à la procédure mise en œuvre pour la confection des alliages ? La confrontation de ces données avec l'étude caractérisocopique révèle l'exis-

⁴³ SARAH, BOMPAIRE, 2013.

⁴⁴ SARAH, GENEVIÈVE, GUERROT, 2016.



GRAPH. 1. — Représentation graphique du titre d'argent des monnaies du trésor d'Auzeville en fonction des teneurs en zinc et comparaison avec les pièces antérieures et postérieures de l'atelier monétaire de Toulouse

tence de liaisons de coins, parfois pour les deux faces, entre des monnaies de titres et de teneurs en zinc éloignées, ce qui incite à imaginer que des alliages de qualités très variables ont été confectionnés simultanément par les monnayeurs de l'atelier de Toulouse, sous la domination de Pépin comme sous celle de Charles. Le denier de Louis le Pieux du trésor d'Auzeville à la légende au revers en cercle contient quant à lui plus de 1 % de zinc et s'inscrit donc dans ce même cadre, indice supplémentaire d'une frappe tardive dans le règne de l'héritier de Charlemagne.

Les valeurs d'écart-type relatif et de moyenne calculées pour le zinc sur la base du corpus d'analyse sont respectivement de 1,6 % et 55,9 % pour Pépin et de 1,1 % et 80,9 % pour Charles. Ces résultats mettent en évidence la tendance, visible sur la figure 5, d'une présence du zinc plus forte dans les monnaies de Pépin II et d'une dispersion des valeurs plus grande pour celles de Charles. Au vu des données disponibles, il est difficile de déterminer si ces différences résultent de la variabilité de l'effectif entre les deux groupes de monnaies, ou d'une évolution des pratiques au sein de l'atelier monétaire de Toulouse entre les deux souverains. Si tel était le cas, il ne s'agirait que de légères variations dans le cadre d'une organisation globalement très similaire au sein de l'atelier monétaire de Toulouse pour la confection des alliages monétaires, dont il est légitime de penser que les mêmes artisans en sont à l'origine.

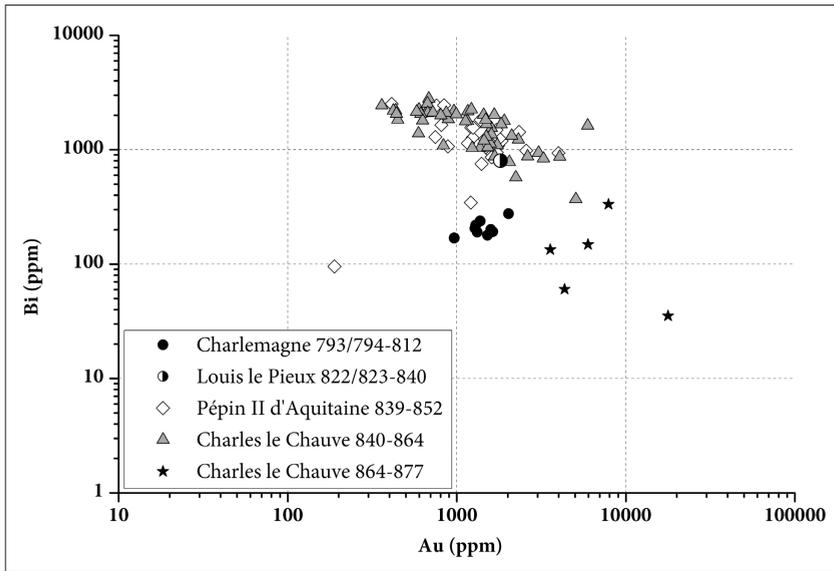
En comparaison, les deniers de Charlemagne et ceux de Charles le Chauve postérieurs à l'édit de Pîtres ne présentent pas de concentrations en zinc aussi élevées, pour Toulouse comme pour les autres ateliers monétaires carolingiens. Les plus anciennes sont cependant moins riches que les plus récentes, ce qui s'explique vraisemblablement par la présence résiduelle de zinc dans les alliages d'argent monnayés par Charles après 864, malgré leur purification. Il semble donc que les deux souverains ayant successivement régné sur Toulouse au cours des années 840-850 aient monnayé de l'argent de titre variable et peu standardisé, auquel était allié en quantité significative du laiton plutôt que du cuivre pur ou encore du bronze. De même que pour le titre d'argent, il s'agit d'une tendance générale du monnayage de l'ensemble du territoire de Francie occidentale, qui s'amorce au cours de la seconde partie du règne de Louis le Pieux et qui prend fin en 864.

186

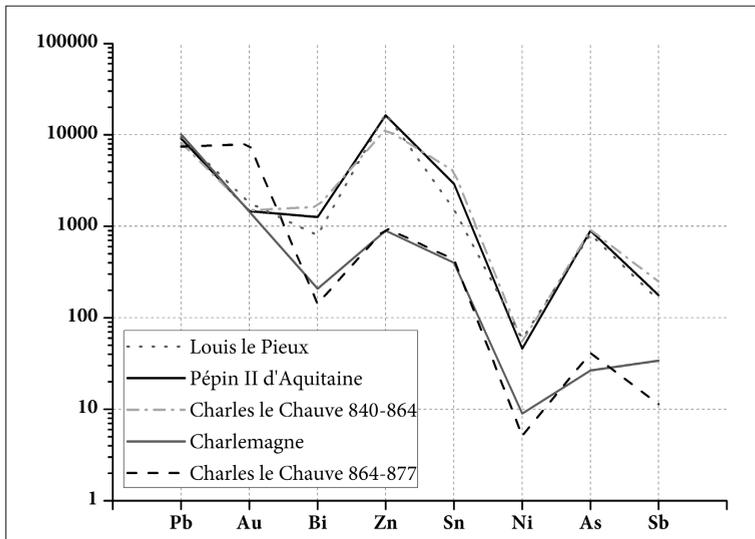
L'approvisionnement de l'atelier de Toulouse : éléments traces et rapports isotopiques du plomb

Les analyses élémentaires réalisées sur les monnaies du trésor d'Auzeville ont révélé plusieurs éléments traces susceptibles de contribuer à déterminer, en corrélation avec la typologie numismatique, des groupes issus de stocks d'argent de provenance différente. Les deux éléments les plus discriminants, dont le comportement chimique est similaire à celui de l'argent et qui peuvent par conséquent être utilisés comme traceurs de son origine, sont l'or et le bismuth. Le graphique 2 permet de constater l'homogénéité des teneurs de ces deux éléments pour l'ensemble des monnayages analysés issus du trésor, qu'il s'agisse de l'unique denier de Louis, ou des deux groupes principaux de Pépin et de Charles. L'examen de ce graphique met en évidence des teneurs en bismuth particulièrement élevées pour les monnaies toulousaines, des environs de 830 jusqu'à l'enfouissement du trésor vers 850. Cette caractéristique semble propre à cette période : qu'il s'agisse des monnaies de Charlemagne au monogramme des années 793/794-812 ou de celles de Charles le Chauve postérieures à 864, les points correspondants sur le graphique 2 forment des groupes homogènes qui se distinguent d'une part l'un de l'autre, et d'autre part de l'ensemble formé par les pièces du trésor d'Auzeville. Ces observations pourraient être révélatrices d'évolutions dans l'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire toulousain au cours du IX^e siècle.

Si l'on met en regard les teneurs en zinc discutées dans la section précédente avec celles des différents éléments traces mesurés, les tendances esquissées se confirment (graph. 3). Sur un même graphique, la représentation sous la forme de lignes reliant huit éléments mineurs et traces pour chaque monnaie du corpus dessine une « empreinte analytique » qui combine les informations de la qualité de l'alliage, avec les teneurs en zinc, et de l'origine



GRAPH. 2. — Représentation graphique des teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or dans les monnaies du trésor d’Auzeville et comparaison avec les pièces antérieures et postérieures de l’atelier monétaire de Toulouse



GRAPH. 3. — Représentation graphique des teneurs de huit éléments mineurs et traces (teneurs en ppm) dans les monnaies du trésor d’Auzeville et comparaison avec les pièces antérieures et postérieures de l’atelier monétaire de Toulouse

de l'argent, indiquée par les éléments traces. Ce mode de représentation confirme en premier lieu les observations préalables de la grande similitude des monnayages de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve du trésor d'Auzeville. En deuxième lieu, on peut déceler la bonne homogénéité des alliages constituant les pièces de Charlemagne ; en dernier lieu, l'observation des courbes correspondant aux frappes de Charles postérieures à 864 révèle une empreinte proche de celle observée pour Charlemagne, avec cependant une hétérogénéité plus marquée pour la plupart des éléments traces pris en compte. L'ensemble de ces données est synthétisé sur le graphique 3, qui présente les teneurs moyennes des huit éléments traces pris en compte pour chacun des groupes typologiques comparés, ainsi que l'empreinte analytique de l'unique denier de Louis le Pieux du trésor. Le rapprochement évident de sa courbe avec les moyennes des monnayages de Pépin et de Charles antérieurs à 864 confirme la datation du type toulousain à la légende en cercle au revers des dernières années du règne de Louis.

188

La confrontation des teneurs en éléments traces dans les monnaies carolingiennes de Toulouse avec les données typologiques met en évidence des tendances susceptibles de révéler des origines proches ou distinctes de l'argent en fonction des périodes considérées. Néanmoins, ces données sont insuffisantes pour déterminer les sources du métal précieux monnayé. À cette fin, des analyses des rapports isotopiques du plomb ont été réalisées. Pour ce type de caractérisation, les valeurs obtenues pour une monnaie peuvent être non seulement comparées entre elles, mais aussi superposées à celles caractérisant des gisements argentifères ou, mieux encore, des sources minières localisées dans le territoire étudié et exploitées durant la période considérée. La mise en œuvre de cette approche analytique, complémentaire du dosage des éléments traces par l'analyse élémentaire, doit s'accompagner de précautions visant à éviter toute interprétation faussée. La cohérence graphique des points entre un groupe de monnaies et un gisement géologique ne signifie pas nécessairement que la mine identifiée constitue la source exclusive du métal précieux contenu dans les pièces. De nombreux facteurs, en particulier la production monétaire à partir de refonte, ou l'ajout de plomb à l'occasion de l'affinage d'argent avant la mise en forme par l'atelier, sont susceptibles de biaiser notre compréhension de la signature isotopique des pièces. Par conséquent, l'interprétation des données obtenues à l'occasion des analyses des rapports isotopiques du plomb doit se faire avec la plus grande prudence et doit venir à l'appui des données historiques, numismatiques et des caractéristiques en éléments traces.

Une étude des rapports isotopiques du plomb dans des pièces toulousaines de la période carolingienne amène inévitablement à considérer les mines de Melle (Deux-Sèvres) comme origine possible de l'argent monnayé. Seule source de métal blanc pour laquelle une exploitation de grande envergure est certifiée pour le monde carolingien, située comme Toulouse dans l'espace

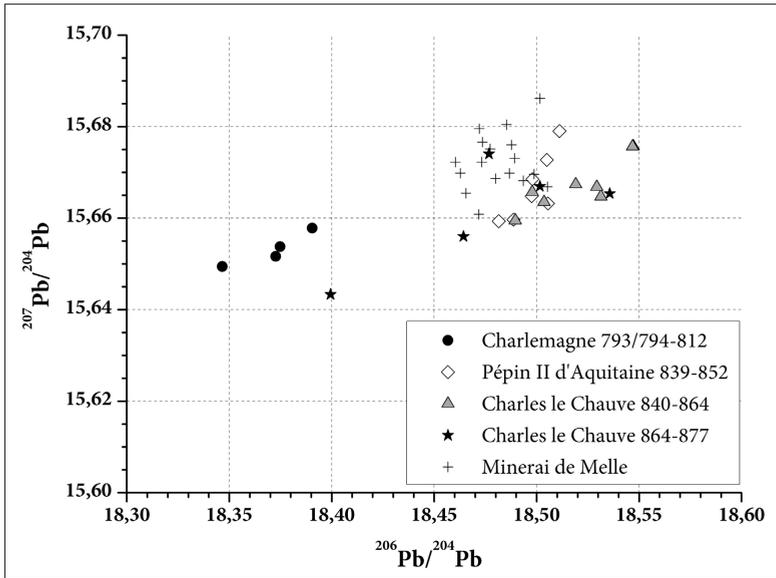
hétérogène en cours d'isolement du reste du territoire franc que constitue le royaume d'Aquitaine, Melle s'impose comme le premier point de comparaison isotopique avec les monnaies du trésor d'Auzeville.

Les données isotopiques concernant le gisement mellois résultent de prélèvements effectués en 2010 dans les différents réseaux souterrains accessibles, en lien direct avec les exploitations anciennes et par conséquent représentatives des signatures caractéristiques des productions ayant utilisé de l'argent de Melle. Au sein du trésor, ce sont sept deniers de Pépin II d'Aquitaine et huit de Charles le Chauve qui ont bénéficié de ce type d'analyse. En complément, quatre pièces de Charlemagne et cinq de Charles, frappées après 864, ont également été éprouvées par cette méthode. Les données obtenues pour les monnaies et les échantillons de minerai sont représentées sur les graphiques 4 et 5, p. 190.

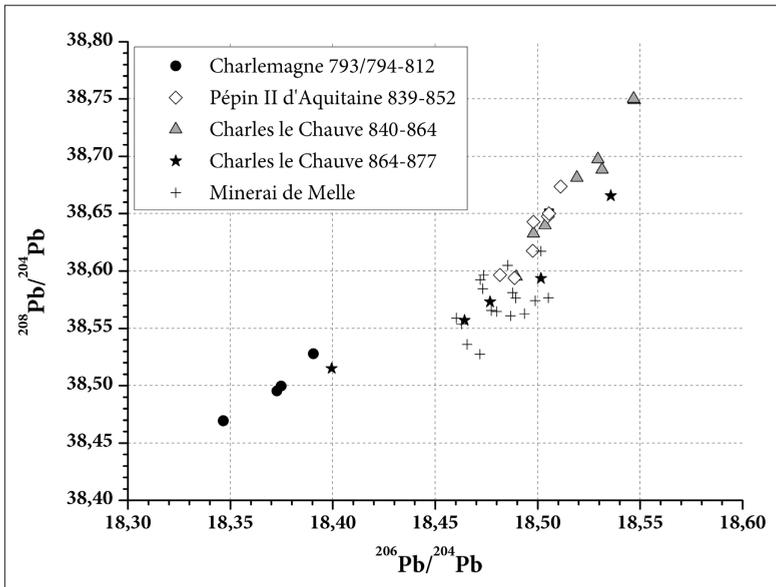
Sur ces graphiques, les points correspondant aux monnaies du trésor forment un ensemble dont une extrémité se rapproche du domaine défini par les échantillons prélevés dans les réseaux mellois, tandis que l'autre s'en éloigne significativement. Les monnaies de Pépin et de Charles forment, ici encore, un ensemble cohérent qui confirme l'hypothèse d'un stock de métal unique pour leur fabrication. La disposition des points sur le graphique 5 suggère de plus une évolution ou un mélange dans l'origine de l'argent monnayé à Toulouse dans les années 840, confirmant ce qui a été suggéré à l'examen des teneurs en or et en bismuth. Une partie du stock de métal pourrait provenir de Melle, mais une proportion significative semble posséder une signature isotopique différente. En dehors de Melle, il n'existe aucune autre source d'argent identifiée sur le territoire carolingien qui aurait pu avoir alimenté la fabrication monétaire. La comparaison avec les données rassemblées pour les gisements métallifères susceptibles d'avoir pu produire de l'argent, en particulier dans le Massif central, ne permet pas d'identifier une signature isotopique superposable à celle des monnaies du trésor d'Auzeville⁴⁵. La source complémentaire de celle de Melle de l'argent monnayé à Toulouse dans les années 840 reste donc à identifier.

Les autres groupes de monnaies représentés sur les graphiques 4 et 5 révèlent eux aussi une disposition instructive. Les deniers de Charlemagne analysés ont une signature isotopique cohérente et parfaitement distincte des autres monnaies carolingiennes de Toulouse analysées. Aucune source référencée dans les bases de données ne possède de caractéristiques isotopiques qui permettent d'identifier l'origine de l'argent monnayé à Toulouse autour de 800. Les monnaies de Charles le Chauve frappées après 864 ne possèdent pas quant à elles une signature isotopique unique pour le groupe : trois exemplaires se rapprochent du domaine de Melle, tandis que les deux restants se superposent respectivement aux deniers de Charlemagne et aux

⁴⁵ MARCOUX, inédite.



GRAPH. 4. — Représentation graphique des rapports isotopiques du plomb 207/204 en fonction de 206/204 pour les monnaies du trésor d'Auzeville, les monnaies toulousaines antérieures et postérieures et le minerai de Melle



GRAPH. 5. — Représentation graphique des rapports isotopiques du plomb 208/204 en fonction de 206/204 pour les monnaies du trésor d'Auzeville, les monnaies toulousaines antérieures et postérieures et le minerai de Melle

pièces d’Auzeville les plus excentrées, autrement dit aux deux sources potentielles inconnues qui pourraient avoir approvisionné l’atelier toulousain au cours de la période carolingienne. L’ensemble de ces résultats et observations est particulièrement précieux mais révèle toutefois la nécessité de compléter les bases de données isotopiques portant sur des exploitations anciennes d’argent, en particulier dans les Pyrénées et en Espagne.

Le trésor carolingien découvert à Auzeville en 1878, bien qu’il nous soit parvenu incomplet, se révèle être un jalon de référence pour la numismatique régionale mais pas seulement. Cet ensemble est actuellement l’un des plus exploités pour cette période, mêlant plusieurs domaines d’études — histoire, numismatique, chimie — dont les réflexions combinées permettent de mieux cerner les évolutions et disparités dans la gestion et le contrôle de la production monétaire puis dans la circulation de ces monnaies. Pour les règnes concernés de Pépin II d’Aquitaine (839-852) et de Charles le Chauve (840-877), il ressort de l’examen des monnayages de ces deux souverains une impression de continuité évidente : le style de gravure et les variantes de légende et de monogramme indiquent que les artisans en charge de la gravure des coins et de la frappe des flans n’ont pas changé entre Pépin, qui fut le premier des deux à émettre dans l’atelier de Toulouse, et Charles, qui lui répondit après avoir repris la ville. Les teneurs en argent et en zinc révèlent une constante dans l’emploi de laiton pour affaiblir l’argent et aboutir à l’obtention d’alliages monétaires de compositions variables ; enfin, les teneurs en éléments traces et les rapports isotopiques du plomb mettent en évidence des signatures géochimiques identiques pour les deux souverains qui, par ailleurs, diffèrent de celles des règnes plus anciens et plus récents à Toulouse. À l’évidence, c’est un même stock de métal qui fut alternativement utilisé par chacun d’eux, stock de métal certainement hérité de Louis le Pieux dont les dernières productions toulousaines émises durant la dernière décennie de son règne, vers 830-840, portent une signature chimique identique. Le regard croisé entre analyse élémentaire et histoire livre à cette occasion des perspectives inattendues, particulièrement celle de l’emploi en premier du monogramme de Charlemagne par Pépin II d’Aquitaine et non Charles le Chauve. Adapté à son nom, il devient un outil de légitimation de sa filiation royale et son héritage régional revendiqué. Cette « fronde », à laquelle Charles ne répondra que quelques années plus tard par des productions de même type, témoigne, en plus des grands déchirements qui affectent la grande famille carolingienne, des premiers signes d’indépendance annonciateurs du basculement vers la féodalité.

BIBLIOGRAPHIE

- AUZIAS, Léonce (1937), *L'Aquitaine carolingienne (778-987)*, Toulouse – Paris, Privat – Didier.
- COUPLAND, Simon (1989), « The coinages of Pippin I and Pippin II of Aquitaine », *Revue numismatique*, pp. 194-222, pl. XX.
- (1991), « The early coinage of Charles the Bald », *Numismatic Chronicle*, pp. 121-158, pl. 21-24.
- (2011), « A checklist of Carolingian coin hoards 751-987 », *Numismatic Chronicle*, 171, pp. 203-256, pl. 27-28.
- CAHN, Adolph-E. (1932), *Das fürstlich-fürstenbergische Münzkabinett zu Donaueschingen (Band 7): Die Münzen von Lothringen, der französischen Feudalen, der Merowinger und Karolinger sowie der französischen Könige: bis inclusive Franz I ; zumeist aus der ehemaligen Sammlung F. de Saulcy*, Francfort, catalogue de vente, Auktion 79, 14/XII/1932.
- 192 DEPEYROT, Georges (2008), *Le numéraire carolingien. Corpus des monnaies*, numéro monographique de *Moneta*, 77, 3^e éd. augmentée.
- DEVIC, Claude Dom, VAISSETE, Joseph Dom (1872), *Histoire générale de Languedoc*, t. I, Toulouse, Privat (cité HL).
- DUPLESSY, Jean (1985), *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, t. I : 751-1223, Paris, Bibliothèque nationale, supplément n° 1 à *Trésors monétaires*.
- GARIEL, Ernest (1877-1881), « Notes sur la classification des monnaies de la race carolingienne au moyen des trouvailles », *Annuaire de la Société française de numismatique*, I, 2^e partie, pp. 158-174.
- (1883-1884), *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, Strasbourg, Imprimerie G. Fischbach, 2 vol.
- GENEVIÈVE, Vincent, SARAH, Guillaume (2012), « Le médaillier carolingien du musée Paul Dupuy à Toulouse », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 62, pp. 15-62.
- HAERTLE, Clemens Maria (1997), *Karolingische Münzfunde aus dem 9 Jahrhundert*, Cologne – Weimar – Vienne, 2 vol.
- LAUER, Philippe (éd.) [1926], *Nithard. Histoire des fils de Louis le Pieux*, Paris, Les Belles Lettres.
- MARCOUX, Éric (inédite), *Isotopes du plomb et paragenèses métalliques, traçeurs de l'histoire des gîtes minéraux. Illustration des concepts de source, d'héritage et de régionalisme dans les gîtes français : applications en recherche minière*, thèse soutenue en 1986 à l'université de Clermont-Ferrand 2.
- METCALF, David Michael (1988), « The Coins », dans Philip ANDREWS (éd.), *The coins and pottery from Hamwic. Southampton finds volume one*, Southampton, Southampton City Museums, pp. 17-59.
- MORRISON, Karl-Frederick, GRUNTHAL, Henry (1967), *Carolingian Coinage*, New York, American Numismatic Society.

- PIERFITTE, Georges (1933), « Numismatique toulousaine. Les monnaies de Charlemagne et de Charles le Chauve », *Revue numismatique*, pp. 149-154, pl. X-XI.
- (1947), « Monnaies toulousaines, carolingiennes et comtales données au musée Saint-Raymond », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 21, pp. 183-206.
- ROBERT, Pierre-Charles (1880), *Note LIV. Numismatique de la province de Languedoc*, III : *Période carolingienne*, dans dom Claude DEVIC, dom Joseph VAISSETE, *Histoire de Languedoc*, t. VII, Toulouse, Privat, pp. 357-388.
- SARAH, Guillaume (2010), « Charlemagne, Charles the Bald and the Karolus monogram coinage. A multi-disciplinary study », *Numismatic Chronicle*, 170, pp. 227-286.
- SARAH, Guillaume, BOMPAIRE, Marc (2013), « Une autre mesure de la monnaie. L'analyse des alliages monétaires carolingiens », dans *Actes du colloque de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement Supérieur public (Tours, 1-2 juin 2012)*, Paris, pp. 201-218.
- SARAH, Guillaume, GENEVIÈVE, Vincent, GUERROT, Catherine (2016), « Le trésor carolingien découvert à Auzeville (Haute-Garonne) en 1878. Étude des monnayages toulousains de Charles le Chauve et de Pépin II d'Aquitaine », *Revue numismatique*, 173, pp. 417-498.
- The annals of St-Bertin. Ninth-century histories*, t. I, éd. par Janet NELSON, Manchester – New York, Manchester University Press, 1990.
- TRAVAINI, Lucia (2013), *I capelli di Carlo il Calvo. Indagine sul ritratto monetale nell'Europa medievale*, Rome, Quasar.

